



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Décision

Date de publication: SHAB 31.03.2021

Numéro de publication: BH07-0000002192

Entité de publication

Registre du commerce du Valais central, Place du Midi 30, 1950 Sion

Décision en l'article a153a ORC, Valmonte SA

Organisation concernée:

Valmonte SA
CHE-115.827.339
Rue Pont du Diable 7
1978 Lens

Contexte:

Vu que :

1. La société anonyme Valmonte SA à Lens, a été inscrite au Registre du Commerce du Valais central en date du 09.07.2010.
2. Le 24.04.2020, le Registre du commerce du Valais central a adressé une facture relative à la révocation de la faillite de la société à l'adresse de son siège, laquelle lui a été retournée par la poste avec la mention « destinataire introuvable à l'adresse indiquée ».
3. Le 10.06.2020, le Registre du commerce du Valais central a adressé une correspondance au siège de la société pour que cette dernière lui communique une adresse valable, laquelle nous a été retourné par la poste avec la mention « destinataire introuvable à l'adresse indiquée ».
4. Le 10.08.2020, le Registre du commerce du Valais central a adressé une sommation par courrier recommandée AR au sens de l'article a153a ORC à la société, laquelle lui est venue en retour avec la mention « destinataire introuvable à l'adresse indiquée ».
5. Une sommation au sens de l'article a153a ORC a été publiée dans la FOSC du 02.10.2020.

Considérant que :

- L'article a937 CO stipule que « toutes modifications de faits inscrits sur le Registre du Commerce doit également être inscrites ».
- Aucune demande d'inscription de nouvelle adresse n'est parvenue au Registre du Commerce dans le délai imparti.

Décision:

En conséquence :

Conformément à l'article a153b de l'Ordonnance sur le Registre du Commerce, l'Office du Registre du Commerce du Valais Central décide :

- que la société Valmonte SA est dissoute ;
- que Monsieur Jacques-Antoine Redier est désigné en qualité de liquidateur de la société.

Organe décisionnel:

Registre du commerce du Valais central

Place du Midi 30

Case postale 1176

1951 Sion

Remarques juridiques complémentaires:

Recours :

La présente décision est susceptible de recours dans les 30 jours suivant sa notification auprès du Tribunal Cantonal du canton du Valais

Délai : 30 jours

Fin du délai: 30.04.2021

Point de contact:

Tribunal cantonal

Rue Mathieu-Schiner 1

1951 Sion